

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 583

Artikel: Le système Baehler
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

Le système Baehler

En marketing politique comme en publicité, on ne connaît pas de recette qui marche à coup sûr. Même un gros budget ne peut garantir le succès d'un candidat ou d'une savonnette et pourtant à chaque fois qu'un candidat passe ou qu'un produit réussit la tentation devient irrésistible d'appliquer la même méthode de promotion pour une élection ou un lancement ultérieur. Sans doute par habitude des affaires politiques et des affaires tout court, les libéraux se plagient eux-mêmes en appliquant dans le canton de Vaud pour l'élection partielle au Conseil d'Etat la méthode de «vente» inventée (paraît-il par Gilbert Couteau, secrétaire de la SDES) pour la promotion du candidat «hors parti», Aloys Werner, présenté avec succès à Genève contre le candidat socialiste Christian Grobet.

Certes, la méthode — dite du «témoignage» par les publicitaires — a été sensiblement raffinée en passant de Genève dans le canton de Vaud. Les variations sur l'argumentation de base en

faveur du candidat J.-F. Baehler sont moins éparpillées. Elles se concentrent sur quelques thèmes (moins d'Etat, moins d'impôts, moins de «théories») qu'on retrouve soigneusement énumérés dans les textes de base, telle la «Carte de supporter Baehler». Nul doute qu'un spécialiste de l'analyse sémiologique se délecterait des fines modulations verbales signées par les têtes libérales du canton, mais de toute évidence rédigées par d'excellents connaisseurs des mots et du langage.

Claude Massy, vigneron, conseiller national, à Epeesses, et Jean-Claude Rosat, secrétaire de la Fédération vaudoise d'élevage chevalin, député de Château-d'Oex, disent l'un et l'autre les mérites du cavalier Baehler (appelé Baehler-Fonjallaz à Epeesses). Claude Massy évoque le cavalier de la dernière Fête des vigneron et J.-C. Rosat l'officier vétérinaire des troupes de cavalerie. Pierre-Vincent Gamboni, vice-président de la Fédération vaudoise des entreprises, et Janou Coderey, vigneronne (encore) à Lutry, dénoncent l'un et l'autre l'inquisition étatique; le premier à l'égard des petites et moyennes entreprises et la seconde en relation avec le dernier recensement fédéral qui l'a «scandalisée».

Malgré tout le soin apporté à la préparation des témoignages, il y a pourtant quelques discordances. Notamment dans le mot signé par Claude Ruey soi-même, secrétaire du Parti libéral vaudois, député de Nyon, grand dénonciateur d'élections tacites devant l'Eternel. A toutes fins utiles, il attribue des idées collectivistes au socialiste et propose comme alternative un «chef d'entreprise de la trempe de Baehler», en posant cette question «Fallait-il hésiter un seul instant?». On se permettra de rappeler que les libéraux ont même hésité quelques jours entre le chef d'entreprise bien trempé et le directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture dénommé Michel Haldy, présenté à l'époque comme un merveilleux trait d'union entre la ville et la campagne. Au reste on prend acte avec satisfaction de la proclamation signée Ruey affirmant que «plus de libertés, ce n'est jamais trop demander». Cela vaut sans doute aussi pour la liberté du citoyen empêché d'élire les municipalités à la proportionnelle, pour les consommateurs assaillis par une publicité ultra-dirigiste et pour les enfants du «cycle d'orientation» obligés de choisir trop tôt, par options et niveaux interposés, un avenir déterminé largement par la condition sociale de leurs parents.

VALAIS

Rien n'est perdu fors l'honneur

Le Valais, voué à la démocratie-chrétienne? Peut-être, mais à quelle démocratie-chrétienne? Celle de Vital Darbellay, celui qui plaide au dernier congrès PDC de Berne pour l'initiative «Être solidaires», mettant l'accent prioritaire à la fois sur la défense des droits de l'homme et sur la protection de la famille? Celle du président des cafetiers-restaurateurs Pierre Moren qui, lors de cette même journée de discussion sur la politique suisse au cha-

pitre des étrangers, montait à la tribune pour asséner son credo: «Les bons sentiments sont une chose; ce n'est pas avec eux qu'on fait marcher l'économie»? Celle d'Hans Wyer enfin, homme de gouvernement avant tout, conservateur bon teint, à la Furgler dirait-ton si le chef du Département de justice et police ne cultivait pas à ce point sa confortable popularité personnelle?

Les dernières élections au Conseil d'Etat n'auront pas éclairé, ni en tout cas dissipé ces contradictions internes d'une formation politique qui se maintient au pouvoir, pratiquement sans partage, depuis plus de cent ans.

Certes, l'apparition au deuxième tour d'une liste «dissidente» du «mouvement indépendant» (trois PDC et un socialiste, se présentant à titre personnel) a pu créer un suspense nouveau. Pour la première fois, l'électorat avait le choix et se voyait investi d'une mission jusque-là jalousement confisquée par les tout-puissants délégués démocrates-chrétiens aux assemblées du parti dans ses derniers échelons régionaux: désigner l'équipe au pouvoir! A l'origine de cette «cassure», la perte de confiance populaire subie par Franz Steiner, conseiller d'Etat pour le moins élaboussé par les «affaires» qui secouent le canton depuis des mois et pourtant très largement désigné à nouveau pour la «candi-